



Conseil de séniors

Saint-Mandé

18 avril 2017

Compte-rendu

→ Intervenants

Animateur: Pascal BEUMARD, consultant en concertation État d'Esprit-Stratis

Elue : Caroline QUERON, conseillère municipale

→ **Lieu : salle F. Dussud, Saint-Mandé, 15H00-17H00**

→ Préambule

> **Ordre du jour :**

- Introduction : débriefing/ échanges sur les 2 premières réunions : 30'
- Travail sur table sur une thématique commune : 60'
- Restitution, échanges et conclusion : 15'

> **Principales décisions :**

Les Participants souhaitent :

- que le Conseil des séniors soit plus dynamique,
- qu'un travail soit effectué dans les intervalles, entre les réunions de travail,
- une mise en ligne des comptes rendus, avec un espace internet dédié,
- qu'il y ait une connexion assurée entre le Conseil des seniors et les services de la ville et qu'il y ait un suivi de ce travail.

> **Rappel des choix des 5 premières thématiques et ordre des thématiques principales à travailler en séance. (Calendrier de travail)**

Le Conseil des séniors décide de traiter les thématiques suivantes et dans l'ordre suivant.

1 -Adolescence en difficultés :

Comment accompagner les jeunes dès 12 ans en difficultés → 13 décembre 16

2 - Le grand âge :

Comment accompagner les seniors qui vivent seuls à Saint-Mandé ? → 21 février 17

3 - Accessibilité de la ville :

Comment rendre accessible la ville aux personnes handicapées → 21 février 17

4 - Vigilance solidaire et prévention :

Comment mieux organiser le bien vivre ensemble → 18 avril 2017

5 - Animation et vie des commerces :

Comment dynamiser l'animation au sein de Saint-Mandé ? → Septembre 2017

Le rythme de réunion est fixé tous les 2 mois avec un travail libre en groupe dans les intervalles de réunion.

> **Thème du jour** : (Vigilance solidaire et prévention) : comment mieux organiser le bien vivre ensemble à Saint-Mandé.

→ Echanges

Pascal BEAUMARD, consultant en concertation État d'Esprit-Stratis : Vous êtes peu nombreux, est-ce dû à la formule ? Est-ce parce qu'on revient des vacances d'avril ? Nous en parlerons ensemble. J'aimerais que nous prenions du temps pour un débriefing.

Lors de deux réunions pleines et entières nous avons travaillé sur les thématiques 1 et 2 et la dernière fois nous avons ouvert troisième thématique. Les comptes rendus, qui sont assez complets, sont en ligne et à la disposition du cabinet qui effectue des décortiquages pour suivre vos propositions. Pour les Conseils de quartier, les contributions sont suivies ensuite par les services, et c'est ce qui est envisagé pour le Conseil des séniors.

Didier BRUNEAU : Les comptes rendus sont-ils sur le site de la mairie, avec un espace interactif entre les Séniors qui peuvent les lire ?

Pascal BEAUMARD : Ce n'est pas interactif. Nous vérifierons que les comptes rendus des Conseils des séniors sont en ligne.

Didier BRUNEAU : Ce serait bien d'avoir sur le site de la mairie un espace Séniors avec ces comptes rendus, les compétences, ce que peuvent proposer les séniors, que ce soit interactif et qu'on crée un Conseil des séniors dynamique avec une lisibilité partagée des choses qu'on peut faire, qui seraient visibles par tous les acteurs de la commune, y compris les habitants de Saint-Mandé.

Pascal BEAUMARD : Nous mettrons cette demande au compte rendu. Je ne peux pas vous répondre, le plus simple est de transmettre cette demande au cabinet et au service communication.

Caroline QUERON, conseillère municipale : Nous ferons la demande à Claude-Edouard Crochet, directeur de cabinet. M. le Maire m'a dit que je pouvais passer par lui directement mais en raison des élections, en ce moment ils sont très occupés.

Pascal BEAUMARD : Pour les trois dernières réunions du CCSS (novembre, décembre et février) les comptes rendus ont été validés, l'engagement pris était de les mettre en ligne, si ce n'est pas fait ils le seront.

M. Bruneau, vous avez raison sur le fait qu'il y ait un espace partagé, mais il faut tenir compte des pratiques des uns et des autres. La démarche est descendante, plutôt que d'attendre que les gens se connectent sur un espace partagé, ce qui est plus aléatoire.

Quelqu'un veut-il s'exprimer sur les thématiques engagées depuis la fin de l'année dernière, sur ce qui lui plaît, ce qui pourrait être amélioré ? Je vous rappelle que nous avons travaillé sur l'adolescence en difficultés, le grand âge et l'accessibilité de la ville. Je

vous proposerai deux autres thématiques tout à l'heure. Qui veut faire part de ses encouragements, ses doutes, ses propositions ?

Bernard TOUATI : Mon avis est tranché. J'ai trouvé que les thèmes étaient intéressants, c'est tout à fait positif, aussi bien l'intervention vis-à-vis des jeunes en difficultés que s'agissant du grand âge ou de l'accessibilité, les débats ont été riches et intéressants. Pour autant, je m'interroge sur le rôle final du Conseil des seniors, surtout concernant les deux premiers thèmes abordés. Le soutien aux jeunes en difficultés, aux personnes très isolées, nécessite une grande compétence professionnelle. D'autre part, notre adéquation avec le CCAS, dont c'est aussi en partie le rôle, surtout auprès des personnes isolées. Ce n'est pas simple du tout d'intervenir auprès de ces populations, il faut le faire mais la bonne volonté, même si elle est tout à fait honorable, ne suffit pas sur le terrain. Mon interrogation se situe là.

Christian JULIEN : Je partage en grande partie ce qu'a dit M. Touati, à une réserve près. Le thème qui me tient le plus à cœur par rapport à mes interventions lors des précédentes réunions est le soutien aux jeunes adolescents. Dans mon groupe, nous avons été vigilants, n'étant ni l'école, ni la famille, ou toute compétence médicale, associative, etc., mais en tant que seniors nous avons des choses à dire suite à nos expériences, et pas forcément nos compétences. Je suis d'accord, il faut faire attention aux prérogatives qu'on pourrait se donner vis-à-vis de telle ou telle population à soutenir.

Je n'ai pas pu assister à la dernière réunion. A l'avant-dernière réunion, nous avons fait un groupe de travail entre autres sur le soutien aux jeunes, il me semble que vous nous aviez dit : « Nous ferons un premier retour vis-à-vis de la mairie, continuez à travailler de votre côté pour être un peu plus concrets », c'est ce que nous avons fait ; dans le compte rendu de la dernière réunion je vois que Mme Cattiau était intervenue, en tant que représentante d'Inter'Val, en disant : « Puisque vous êtes volontaires, venez nous aider à Inter'Val ». Or, on n'est pas forcément volontaire pour aller dans une association, on veut peut-être rester au Conseil de seniors seulement. On peut aider dans les écoles, faire des choses, c'est à décider ensemble.

Je maintiens qu'il faut une dynamique beaucoup plus active que celle qui est imposée par une fréquence de réunions tous les deux mois et avec une coupure en été. En échangeant par mail à trois ou quatre, nous avons rédigé un document pour arriver à la précédente réunion, une dynamique peut s'opérer même en petit groupe. Il s'agit peut-être d'aborder tel thème, tel sous-thème, s'il est possible de creuser. Je trouve que ces réunions peuvent être maintenues tous les deux mois seulement si l'objectif se limite à chercher des idées nouvelles (mais de nombreuses communes en ont, il suffit de piocher) pour les proposer à la mairie.

Pascal BEAUMARD : On sent qu'il y a une envie d'aller plus loin et de faire plus. On a installé une nouvelle façon de travailler, avec un peu de formalisme, mais c'est une base certainement dépassable et nous devons en parler avec Caroline Quéron. S'agissant de la thématique n° 1, on a tout de même commencé à arriver à du concret puisque la dernière fois Inter'Val est venu.

Vous avez été très moteur sur cette thématique, ce n'est nullement un reproche mais vous n'avez pas pu être présent la dernière fois, ce qui a obéré la continuité.

Christian JULIEN : C'est pourquoi il faut d'autres échanges que ceux qui sont institutionnels dans ces réunions. Nous sommes presque tous retraités ; je suis joignable par mail tout le temps.

Caroline QUERON : Vous pouvez vous rencontrer entre vous.

Christian JULIEN : Bien sûr.

Pascal BEAUMARD : Il faut avoir une structure, c'est important d'avoir une mémoire des échanges, un cadre pour avancer, mais je ressens que ce cadre-là vous contraint et vous aimeriez avoir plus de liberté, mais si vous travaillez chacun de votre côté, comment remettre tout le monde dans la boucle et avoir une mémoire des échanges ? Je n'ai pas la réponse tout de suite.

Christian JULIEN : Pour prendre modèle sur le passé de tous, certainement dans des entreprises, c'est rarement dans des réunions plénières qu'on produit du travail ; en revanche, dans ces réunions plénières on peut identifier et mandater le groupe de travail en disant « pour la prochaine fois, voilà ce qu'on attend ». Si on n'insuffle pas cette demande-là, il ne se passera rien. Nous devons déterminer, ensemble, quel est notre objectif pour dans deux mois, par exemple décrire un environnement de Saint-Mandé sur les jeunes, quelque chose qu'on instruit et qu'on ne peut pas faire dans ce type de réunion.

Pascal BEAUMARD : Nous avons pensé ces réunions comme des réunions de travail, opérationnelles, mais pourquoi pas ? Aujourd'hui, je vais vous proposer deux thématiques, il s'agirait d'identifier des thèmes et de monter des groupes de travail, et la prochaine fois de revenir en ayant creusé.

Christian JULIEN : En décidant au cours de cette réunion ce qu'il faut creuser et dans quel sens il faut aller.

Pascal BEAUMARD : On se donne rendez-vous dans deux mois avec chacun des pistes concrètes. J'aimerais revenir sur une slide importante, sur les objectifs qu'on avait assignés au Conseil des séniors : « écouter vos attentes et suggestions », et également « éclairer les politiques municipales grâce à votre expérience et votre connaissance de la ville ». Il y a donc bien l'idée de connecter votre travail à la ville. Comment ? « Se réunir régulièrement et travailler sur des thématiques concrètes qui vous intéressent » ; j'entends qu'il faut affiner cette phrase en disant qu'en réunion on défriche et que dans les intervalles on travaille pour revenir à la réunion suivante avec quelque chose de creusé sur les enjeux identifiés.

Ensuite, « vous tenir informés de l'impact des avis que vous allez rendre », là il y a mieux à faire de notre côté donc nous alerterons le cabinet de la mairie, mais je crois qu'ils sont débordés en raison des élections. Cependant, ils ont fait ce travail de suivi des propositions des CCQ ; nous en avons animé deux à l'automne dernier, et nous sommes revenus en début d'année avec des tableaux disant ce qui a été fait, ce qui est en cours ou à l'étude, etc., ou indiquant que telle chose n'avait pas été faite pour telle raison, donc avec la motivation de la décision.

Je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas fait aussi pour les Conseils des séniors, sinon ce qu'on fait ne sert à rien et ce n'est pas concevable.

(Intervention hors micro.)

Pascal BEAUMARD : Le compte-rendu est fait par nos soins, Etat d'Esprit Stratis, il est donné au cabinet et à vous-mêmes. Sur sa mise en ligne, si vous cherchez sur le site de la mairie vous retrouvez à un endroit, par exemple, tous les comptes rendus des CCQ.

Didier BRUNEAU : Il faut créer un onglet pour qu'il n'y ait pas des comptes rendus comme ça, de façon non structurée. Pour que le Conseil des séniors soit dynamique il faut qu'il y ait un affichage clair sur le site. On peut même donner un nom à ce réseau pour qu'il y ait un onglet avec un ensemble de propositions, les comptes rendus également, mais il faut que ce soit structuré. Sinon, personne n'est au courant de ce qu'on fait.

Pascal BEAUMARD : Cela paraît être une idée de bon sens mais je ne suis pas du tout responsable de sa mise en pratique.

Didier BRUNEAU : Il est souhaitable que quelqu'un de la Communication assiste à ces réunions.

Caroline QUERON : Oui, mais ils sont surchargés à cause des élections.

Pascal BEAUMARD : J'entends que vous souhaitez :

- que le Conseil des séniors soit plus dynamique,
- qu'un travail soit effectué dans les intervalles, entre les réunions de travail,
- une mise en ligne des comptes rendus, avec un espace dédié,
- vous assurer qu'il y ait une connexion entre ce que vous proposez et les services de la ville et qu'il y ait un suivi de ce travail.

Une intervenante : Il y a aussi les habitants.

Pascal BEAUMARD : Vous toucherez les habitants via les services de la ville.

Jérôme GAVOIS : Vous avez demandé à chacun sur quoi il était compétent, c'est une démarche intéressante, qui fait avancer les choses.

Caroline QUERON : Oui, j'ai reçu deux réponses. J'ai demandé dans les mails que je vous ai envoyés de m'adresser une petite fiche personnelle pour que chacun d'entre vous se connaisse mieux.

Pascal BEAUMARD : Y avait-il une fiche structurée ? Non. Qui vous êtes, votre adresse, votre mail et votre compétence, ce sur quoi vous voudriez vous engager. Je vous propose qu'à l'issue de cette réunion vous prépariez chez vous ce mini-CV et que vous l'envoyiez à Caroline Quéron et à Gabriel. Vous me mettez en copie ou vous me transférez l'ensemble. Cela permettra aussi d'aller plus vite pour composer les tables de travail.

Jérôme GAVOIS : C'est important pour aborder des jeunes de se faire connaître, au moins qu'ils nous aient vus. Il y avait des propositions, je suis allé à l'une d'entre elles : des jeunes de Mongolie, à Inter'Val, il y a un mois. Je me dis que c'est une occasion de montrer qu'on existe, qui nous sommes. Il y en aura une autre : Handisport le 20 mai, puis une autre. Ce serait bien de nous faire connaître les occasions où ils peuvent nous voir, nous, les séniors.

Pascal BEAUMARD : M. Julien, vous aviez quelque chose à dire au sujet des comptes rendus. Nous sommes là pour tout entendre et pour nous perfectionner et faire en sorte que tout cela serve aux attentes.

Je vous garantis que les comptes rendus sont faits dans la semaine qui suit. Je fais en sorte que cela aille très vite, sinon on perd la mémoire de la réunion. Je me suis engagé en tant que prestataire à faire cela sous huit jours et nous tenons ce délai à chaque fois. Je ne veux pas vous envoyer les comptes rendus directement sans la validation du cabinet mais j'aurais mieux fait car il n'y avait rien d'insensé dans leur contenu.

(Intervention hors micro.)

Pascal BEUMARD : D'accord, nous ferons comme cela, nous nous conformons à chaque culture d'entreprise. Vous aurez le compte rendu dans huit jours.

Bernard TOUATI : Sur un site interactif, les habitants de Saint-Mandé pourraient consulter mais aussi intervenir, mais y aurait-il un modérateur pour éviter les débordements ? Il ne faudrait pas que ce soit un défouloir pour des Saint-Mandéens, pour raconter je ne sais quoi.

Pascal BEUMARD : La modération est toujours a priori, jamais a posteriori, normalement les messages ne peuvent s'afficher que s'ils ont été validés par un modérateur et s'il n'y en a pas les messages peuvent s'accumuler. Je ne sais pas comment cela fonctionne à la mairie de Saint-Mandé.

Christian JULIEN : Il ne faut pas que tout cet espace qui nous serait dédié soit ouvert à tout le public de Saint-Mandé. Il faut que les choses soient abouties, concises, claires. J'imagine que si un Saint-Mandéen lit un compte rendu tel qu'il est aujourd'hui, il se dira : « Qu'est-ce qu'ils font, les vieux ? ». Il faut s'ouvrir mais avec des messages clairs, précis, qu'on établirait ensemble. Mais pas tous nos échanges, pas tout notre travail.

Pascal BEUMARD : Le compte rendu est un outil, une mémoire de nos travaux, c'est pourquoi nous tenons à ce qu'il soit assez complet, pour ne pas trahir vos propos. Si demain vous voulez qu'il y ait une communication plus large vers les Saint-Mandéens et que ces comptes rendus soient beaucoup plus synthétiques, on peut le faire, mais il me paraît important d'avoir cette matière brute, écrite et claire, entre nous. Dans le temps c'est important.

Bernard TOUATI : Cet espace que vous allez créer sur le site de Saint-Mandé sera soumis à un identifiant/mot de passe ? D'accord.

Pascal BEUMARD : Y a-t-il d'autres remarques, d'autres demandes ? C'est intéressant, cela réoriente notre façon de travailler. Je voulais avoir un retour de votre part pour qu'on n'avance pas à l'aveugle.

Caroline QUERON : On pourrait peut-être organiser une rencontre avec les jeunes de Saint-Mandé, un samedi, les inviter, avec toutes les personnes du Conseil des séniors, au mois de juin ?

Bernard TOUATI : Ne devait-on pas nous aménager une rencontre avec le Conseil municipal des Jeunes ?

Caroline QUERON : Oui, je vais en reparler à Dominique. Ce serait bien.

Pascal BEUMARD : A-t-on fait le tour des remarques ?

Bernard TOUATI : Parfois cela m'amuse, parfois cela m'inquiète aussi un peu, quand on parle de l'expérience ou de la sagesse des anciens, comme si du fait que nous avons une expérience de la vie, nous serions plus sages que les moins jeunes. Comme le chantait Brassens, « l'âge ne fait rien à l'affaire... », donc vouloir se présenter en tant que Conseil des séniors : « nous avons une expérience de la vie, nous sommes sages car nous avons vécu », je me méfie de ce type de propos.

Pascal BEUMARD : Nous avons éclairé les politiques municipales grâce à votre expérience et votre connaissance de la ville. Vous avez tous ici une bonne connaissance de Saint-Mandé où vous habitez depuis assez longtemps pour la plupart, c'est une vérité objective. D'autre part, votre expérience professionnelle fait que votre regard est différent de celui qui démarre une vie professionnelle, qui n'a pas un point de vue moins bon ou meilleur que le vôtre, mais différent. C'est ainsi qu'on « vend » le Conseil des séniors.

Christian JULIEN : Vous avez parfaitement raison. J'ai toujours eu en tête dans ce Conseil des séniors que quelle que soit l'initiative qu'il doit prendre, que ce soit vis-à-vis d'une personne âgée ou d'un adolescent, il ne faut jamais qu'il y ait des actions individuelles de notre part. Cela doit être obligatoirement, d'une manière ou d'une autre, réfléchi ensemble, ne serait-ce que pour donner une directive ou pour répondre à une question. Par ailleurs, c'est de l'écoute, mais jamais d'initiative personnelle. Nous ne sommes pas des psy.

Pascal BEAUMARD : Etes-vous d'accord pour aborder la phase de travail ? Nous le ferons en deux temps. Nous nous donnerons rendez-vous en juin car le mois de mai sera très difficile, avec les élections.

Caroline QUERON : Nous nous verrons fin juin, après les législatives.

Pascal BEAUMARD : Si vous voulez. Je vais vous proposer des thématiques, vous les choisirez ou vous les amenderez, nous verrons. Je vous propose d'en identifier les enjeux, les points importants, les suggestions qu'on pourrait faire ; ensuite, de former des équipes projets, puis de vous organiser comme vous le souhaitez en termes de réunion de travail, etc., mais dans le but final qui est : dès lors qu'on a choisi une date, se dire « Voilà ce qu'on propose à l'ensemble du Conseil, ce qu'on a identifié, les objectifs qu'on se fixe, nos suggestions, les moyens qu'on propose, éventuellement l'agenda de faisabilité, comme si on était en mode projet. Avec le contexte, les objectifs, les moyens, l'agenda, et quelque chose d'un peu construit. Etes-vous d'accord ? Donc, vous travaillerez dans les intervalles, mais de manière libre et sans devoir être invités par la ville pour le faire. Cela introduit beaucoup plus d'agilité dans notre travail.

Il me semble qu'on a un peu épuisé les trois premières thématiques et qu'on en a extrait l'essentiel.

Bernard TOUATI : Sur le troisième thème, l'accessibilité, ma demande qu'on puisse rencontrer au niveau de la ville... Je crois que le comité autour des personnes en situation de handicap dans la ville s'est réuni au mois de décembre ? Il faudrait qu'on ait un échange sur ce qui s'est dit, qu'on puisse rencontrer le président de cette commission pour que nos demandes soient actées et qu'il y ait un suivi.

Pascal BEAUMARD : Nous enverrons un mail concernant la rencontre avec le Conseil municipal des Jeunes, la rencontre autour du handicap.

Vous pourriez travailler aujourd'hui sur deux thématiques :

- Vigilance solidaire et prévention : comment mieux organiser le bien vivre ensemble à Saint-Mandé.
- Animation et vie des commerces : comment dynamiser l'animation au sein de Saint-Mandé ?

Nous pouvons faire deux groupes. Dans la thématique « vigilance solidaire et prévention » il y a un certain nombre d'éléments à défricher, au-delà de l'aspect sécuritaire. Le but est

non seulement de sécuriser la ville mais de faire en sorte aussi qu'on se sente à l'aise, en convivialité.

Caroline QUERON : Deux fois, on a fermé l'avenue du Général de Gaulle, cela a beaucoup plu aux Saint-Mandéens. Il faudrait le refaire tous les deux mois.

Un intervenant : Le Conseil des sages y peut-il quelque chose ?

Pascal BEAUMARD : Nous avons validé ces thématiques en décembre.

Didier BRUNEAU : Nous devrions partager ces thématiques avec les jeunes. On est en train de morceler, les jeunes d'un côté, les seniors de l'autre, il faudrait que des membres de cette réunion aillent au Conseil municipal des Jeunes et vice-versa, et que ce soit systématique.

Si le thème est « animation et vie des commerces » on met tout le monde autour de la table, avec une seule thématique, au lieu de morceler.

Pascal BEAUMARD : C'est peut-être mieux d'arriver devant les jeunes en ayant défriché un peu la thématique.

Didier BRUNEAU : On peut en parler, si c'est bien animé, échanger sur ce qu'on pourrait faire, les jeunes auront des idées, nous en aurons aussi. Cela permettra ensuite de structurer l'aide interactive que les uns et les autres pourront s'apporter.

Pascal BEAUMARD : Si vous voulez, nous décalerons cette thématique dans le temps.

Un intervenant : Au sein de la mairie Véronique Gouronnec s'occupe de cette question avec sérieux et investissement, il faut qu'elle soit là. Déjà, il y a 20 ans, ce problème des commerces était d'actualité dans ce qu'on appelle le « Val de Gaulle », il faut certes l'aborder mais en passant par Véronique qui est au cœur de ce sujet et qui pourra nous faire part de son expérience.

Pascal BEAUMARD : Gardons-nous comme thématique aujourd'hui « vigilance solidaire et prévention, comment mieux organiser le bien vivre ensemble à Saint-Mandé ? », avec deux groupes de quatre personnes ? Compte tenu de la géographie de la salle nous faisons un groupe ici et un autre là, en féminisant un peu les groupes. Mme Tessier, voulez-vous bien rejoindre ce groupe ?

Dominique TESSIER : Nous avons construit quelque chose la dernière fois mais aujourd'hui nous nous retrouvons en effectif réduit, seulement à trois personnes pour groupe avec lequel j'avais travaillé, c'est dommage. On se retrouve un peu démuni, sans pouvoir peaufiner le sujet sur lequel on avait travaillé.

Pascal BEAUMARD : Nous avons choisi la date du 18 avril ensemble, en février.

Bernard TOUATI : Les groupes pourraient rester tels qu'ils sont constitués, ensuite c'est à chaque groupe de se débrouiller pour travailler ensemble.

Caroline QUERON : Entre vous, chez vous.

Pascal BEAUMARD : Nous nous donnons trois quarts d'heure pour défricher, voir les enjeux, ce qu'on pourrait faire. Il faut une grille par groupe pour la restitution finale.

Dominique TESSIER : Marie-Pierre Le Gall est partie.

Pascal BEAUMARD : Vous allez noter les points clés importants à creuser pendant l'intervalle, d'ici le mois de juin. Nous choisirons une date.

→ Travail sur table

THÉMATIQUES #4	Thèmes à creuser/ Table 1
<p>Vigilance solidaire et prévention : <i>comment mieux organiser le bien vivre ensemble à Saint-Mandé</i></p>	<p><i>Nous ne sommes pas à l'aise avec la définition de la vigilance : cela rime avec suspicion, délation, dénonciation... Attention danger !</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour nous ce qu'il faut faire c'est créer des réseaux d'entraide entre voisins</i> • <i>Définir pour la police municipale dans quel cadre chacun peut l'appeler</i> • <i>Faire connaître dans chaque immeuble les numéros d'appel d'urgence officiels</i> • <i>Concevoir la charte du bon voisin</i>
THÉMATIQUES #4	Thèmes à creuser / Table 2

<p>Vigilance solidaire et prévention : <i>comment mieux organiser le bien vivre ensemble à Saint-Mandé</i></p>	<p><i>Nous avons décidé de travailler sur la thématique « comment mieux organiser le bien vivre ensemble à Saint-Mandé ? »</i></p> <p><i>Nous avons enlevé les mots vigilance et prévention.</i></p> <p><i>Nous constatons qu'il y a très peu d'espace d'échange à Saint-Mandé en dehors du bois de Vincennes.</i></p> <p><i>Nous observons :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>o Un individualisme général</i> <i>o Un cloisonnement Nord-Sud</i> <i>o Un communautarisme par rapport aux classes sociales, aux différents âges, aux religions...</i> <p><i>Il faudrait Saint-Mandé des espaces d'échange par le biais de manifestations organisées en partenariat avec les commerçants, les jeunes, les seniors. Par exemple des concerts.</i></p>
--	---

→ RESTITUTION ORALE

Table n° 1 : Vigilance solidaire et prévention, comment mieux organiser le bien vivre ensemble à Saint-Mandé ?

Pascal BEAUMARD : M. MARGALLET restitue le défrichage des points sur lesquels vous travaillerez ensemble, tous les quatre.

Gabriel MARGALLET : Nous ne sommes pas à l'aise avec la définition de la vigilance car cela rime avec suspicion, délation, dénonciation... Attention danger !

Nous pensons qu'il faut créer des réseaux d'entraide entre voisins.

Nous voudrions savoir dans quel cadre on peut appeler la police municipale.

Nous pensons qu'il serait judicieux de rappeler dans chaque immeuble les numéros d'appel d'urgence officiels.

Pascal BEAUMARD : Vous travaillerez sur ces points-là en groupe, il y aura M. Touati, M. Margallet, Mme Simond et Mme Tessier, en vous réunissant un certain nombre de fois pour faire une proposition plus approfondie de ces points-là pour la réunion prochaine.

Une intervenante : Et faire une charte du bon voisin.

Gabriel MARGALLET : Une charte du bon voisin ? D'accord.

Bernard TOUATI : Sur la définition de la vigilance, je rebondis sur la charte des voisins vigilants qui a été votée en Conseil municipal : Saint-Mandéens vigilants, qui fait l'objet actuellement d'un recours en justice, notamment par rapport au risque de dérapage, de suspicion, de délation, donc attention !

Table n° 2 : Comment mieux organiser le bien vivre ensemble à Saint-Mandé ?

Pascal BEAUMARD : Est-ce M. Bruneau ou M. Julien qui restitue ? Vous partagerez.

Didier BRUNEAU : Nous nous sommes dit que « vigilance solidaire et prévention », c'était un peu compliqué, nous avons décidé de travailler sur la thématique « comment mieux organiser le bien vivre ensemble à Saint-Mandé ? », ce qui cadre suffisamment le travail. Nous avons donc enlevé les mots vigilance et prévention.

Les constats d'ordre général, hors Saint-Mandé, sont l'individualisme général, le fait de rester chez soi qui ne favorise pas les échanges.

Ensuite, des constats d'un ordre général sont aussi plus ou moins applicables à Saint-Mandé, et ne facilitent pas les échanges : le communautarisme derrière des classes sociales, des tranches d'âges, etc. Cela existe aussi en partie dans notre ville.

Quelque chose nous paraît très défavorable à Saint-Mandé : le cloisonnement Nord-Sud, qui existe depuis toujours et qui ne favorise pas le bien-vivre ensemble entre les gens du Sud et ceux du Nord.

Christian JULIEN : Pour améliorer les échanges, il faut qu'il y ait des lieux d'échange, voire des manifestations. Nous constatons qu'il y a deux brocantes par an à Saint-Mandé, des concerts plutôt en mairie, mais dans la ville même, peu de choses existent pour favoriser les échanges au quotidien et de proximité. Il faudrait organiser davantage de manifestations, en partenariat avec les commerçants, les jeunes, les seniors.

Caroline QUÉRON : De telles manifestations sont très lourdes à organiser. Il y a la Fête de la pomme en septembre, le marché de Noël, il y a des associations.

Christian JULIEN : Il y a peu de commerçants à Saint-Mandé, notamment dans le quartier Sud. Les grandes enseignes de Vincennes créent une auto-animation en mettant des choses dehors, mais pour Saint-Mandé c'est à créer, en l'absence de ce potentiel. Les gens ont tendance à rester chez eux car il n'y a rien dehors, à part les concerts en mairie.

Caroline QUÉRON : Il y a la Fête de la musique...

Christian JULIEN : C'est national, mais s'agissant de Saint-Mandé purement, il n'y a pas grand-chose.

Bernard TOUATI : Je fais partie du Bureau d'Esprit Grandville, nous avons organisé l'an dernier début juin, et cette année à nouveau, une très belle manifestation culturelle, rue Grandville, qui rappellera qui était Grandville. L'an dernier, entre 1 000 et 1 500 personnes y ont participé. Nous sommes une dizaine à peine, soutenus par la mairie, mais l'initiative de quelques-uns suffit pour faire bouger les choses.

Didier BRUNEAU : La mairie ne peut-elle pas inciter la population de Saint-Mandé à créer des animations ? Il faudrait le cadrer pour éviter un trop grand nombre de retours.

Pascal BEAUMARD : Le but est d'être dans la proposition. On constate que vous avez dépassé le thème « vigilance solidaire » que nous avons évoqué l'année dernière, pour retenir « bien vivre ensemble » et « solidarité, convivialité ».

Pour créer une dynamique, le premier groupe (M. Touati, M. Margallet, Mme Simond, Mme Tessier et d'autres qui pourraient vous rejoindre) pourrait travailler sur les points que vous avez mentionnés.

Concernant l'autre groupe (M. Bruneau, M. Julien, M. Gavois) ce serait bien que s'agrègent d'autres personnes, nous l'indiquerons dans le corps du mail qui accompagnera le compte rendu.

C'est important de ne pas attendre deux mois pour proposer des choses, nous nous rallions à la proposition de M. Julien.

Didier BRUNEAU : Pour avancer dans notre groupe, si l'on est dans la perspective de créer plus de manifestations, ce serait bien de provoquer une réunion avec deux ou trois membres du Conseil municipal des Jeunes, avec des représentants d'associations des commerçants, et deux ou trois d'entre nous, par exemple pour commencer à travailler sur le projet d'avoir davantage de manifestations dans la ville. On ne peut travailler que si l'on commence à organiser une réflexion avec les jeunes, des commerçants et nous. Il faudrait nous aider.

Caroline QUÉRON : On peut organiser une réunion entre vous, Bruno, les CMJ et Véronique GOURONNEC.

Pascal BEAUMARD : Si vous avancez sur des réunions ou des bilans intermédiaires, vous pouvez envoyer vos travaux à Caroline Quéron, à Gabriel Margallet, et à moi-même. Si vous souhaitez rencontrer une personne de la mairie, un élu, un technicien, passez par Caroline Quéron en mettant Gabriel et moi-même en copie. Ainsi, nous saurons ce qui se passera pendant ces deux mois et surtout, nous saurons à une semaine de la prochaine réunion si vous avez des choses établies à nous proposer.

Bernard TOUATI : Pour avancer, rien ne nous empêche de faire des sondages auprès de commerçants. Nous ne reviendrons pas dans deux mois en disant que nous avons organisé trois manifestations, il s'agit de trouver comment créer une dynamique au sein de Saint-Mandé, qui favorisera la mise en place de manifestations.

Un intervenant : Il faut vraiment prendre contact avec Véronique Gouronnec qui est connue de tous les commerçants de Saint-Mandé.

Pascal BEUMARD : Donc, nous restons en lien. N'hésitez pas à structurer vos propos sur quelques slides de PowerPoint, pour la forme. Nous nous retrouvons le 13 juin. Je passe la parole à Caroline Quéron pour conclure. Merci à toutes et tous.

→ CONCLUSION

Caroline QUERON : Merci pour votre présence. Nous lancerons donc nos réunions internes, entre deux réunions. J'espère que cela aboutira à quelques idées.

→ PROCHAIN CONSEIL DES SENIORS

>> **La prochaine réunion est à 15 heures le mardi 13 juin 2017**